

PLU de Vue : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 7 novembre 2024

Le document d'urbanisme en vigueur à Vue (Loire-Atlantique) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 17 octobre 2024. Il délimite 95 zones, dont 23 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 7 novembre 2024.

- Le PLU de Vue s'applique dans sa version du 17 octobre 2024.
- Il délimite 95 zones : 23 urbaines (U), 9 à urbaniser (AU), 3 agricoles (A) et 60 naturelles (N).
- Sur les 199 communes de la Loire-Atlantique dont nous publions le document, Vue occupe le rang 83 par le nombre de zones délimitées : 12 zones de plus que la médiane du département (83 zones).
- 196 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Vue depuis 2013, pour 182 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	95 zones
Zones urbaines (U)	23 zones
Zones à urbaniser (AU)	9 zones
Zones agricoles (A)	3 zones
Zones naturelles (N)	60 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	VUE
Version du	17 octobre 2024
Partition GPU	DU_44220
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_44220/be605d8eb9609dead22d2832afa65f88/44220_reglement_20241017.pdf

Les risques naturels et technologiques à Vue

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Inondations et coulées de boue
Publié au Journal officiel le	14 avril 2026
Motivation de la décision	Les données recueillies sur les cumuls de précipitations et le débit du cours d'eau lors de l'événement ne mettent pas en évidence un phénomène d'inondation de terrain. Seisme.
L'arrêté sur Légifrance	Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Transport de marchandises dangereuses
Risques majeurs recensés	6 reconnaissances
Reconnaissances de l'état de catastrophe naturelle	
Dernier événement reconnu, commencé le	17 juin 2024
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/vue-44220>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Vue : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés
Potentiel radon
Base GASPAREX extraite le

0 plan
Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées
21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines
Nomenclature des zones à urbaniser

Ua, Ub, Ue, Uh, UI
1AUb, 1AUbz, 1AUIz, 2AUb, 2AUe, 2AUI

Situation administrative

Code INSEE
Code postal
Intercommunalité
Département
Région

44220
44640
CA Pornic Agglo Pays de Retz
Loire-Atlantique
Pays de la Loire

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026
Zones délimitées — 28 septembre 2026
Zones délimitées — 2 septembre 2026

95 zones
95 zones
95 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Rouans (4,4 km)
Chaumes-en-Retz (5,0 km)
Cheix-en-Retz (7,6 km)
Chauvé (9,8 km)
Saint-Hilaire-de-Chaléons (11,2 km)
Port-Saint-Père (11,9 km)
Sainte-Pazanne (13,9 km)
Pornic (14,4 km)
La Bernerie-en-Retz (16,2 km)
Saint-Michel-Chef-Chef (17,5 km)
Les Moutiers-en-Retz (17,5 km)
Villeneuve-en-Retz (18,3 km)
La Plaine-sur-Mer (22,4 km)
Frossay (6,5 km)
Préfailles (24,9 km)
Saint-Viaud (8,3 km)
Saint-Père-en-Retz (13,9 km)
Paimbœuf (14,2 km)

269 zones
114 zones
43 zones
55 zones
64 zones
179 zones
116 zones
209 zones
60 zones
117 zones
67 zones
95 zones
184 zones
312 zones
50 zones
85 zones
63 zones
31 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/vue-44220>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.